

LA BIBLIOTHEQUE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

-Monique Lecavalier

La bibliothèque de Musique fait partie du Service des bibliothèques de l'Université de Montréal qui est en lui-même un réseau de bibliothèques et de services destiné au corps professoral et aux étudiants de cette institution.

Dans la structure administrative du Service des bibliothèques, la bibliothèque de Musique est une bibliothèque de secteur, c'est-à-dire une bibliothèque spécialisée relevant de la direction de la bibliothèque d'Education, de Psychologie et de Communications. Cette dernière relève enfin de la Direction générale du Service des bibliothèques. On remarque immédiatement que la bibliothèque de Musique est tributaire des politiques appliquées à un ensemble dont la majorité des constituantes détient fort peu de ressemblance avec une bibliothèque spécialisée en musique. Si l'on retrace l'historique de cette bibliothèque, elle a été créée en 1952, un an après la fondation de la Faculté de Musique. Cette dernière dispense des cours orientés vers le 1er cycle où se retrouve la majorité des étudiants (au-delà de 450). Elle décerne en fait cinq types de baccalauréat (général, composition, musicologie, techniques d'écriture sans compter celui en interprétation qui touche à tous les instruments). Au niveau des 2^o et 3^o cycles, le nombre d'étudiants oscille autour de 150. La Faculté décerne trois types de maîtrise et de doctorat: composition, musicologie et interprétation.

La bibliothèque de Musique a toujours été installée dans des locaux inadéquats, compte tenu du rôle de la Faculté et de l'expansion continue de cette dernière. L'achat de l'immeuble logeant l'Ecole de Musique Vincent d'Indy et la salle Claude Champagne bien connue des mélomanes montréalais pour la qualité de son acoustique a été la meilleure décision qui pouvait favoriser enfin la bibliothèque de Musique. Pour bien adapter cet immeuble aux besoins et exigences de la Faculté de Musique et de la bibliothèque, les autorités ont fait effectuer en 1982/83 d'importants travaux de réaménagement. En août 1983, la bibliothèque pouvait s'installer dans des locaux vastes qui tenaient du rêve. Un projet d'une telle

ampleur demande toujours beaucoup de collaboration et de communication entre tous les services concernés. On peut signaler deux contraintes qui ont nui à une bonne planification des opérations, la première étant les délais imprévus dans les commandes de l'ameublement dont la faillite d'un fournisseur. Il a fallu déménager avec le vieil ameublement, l'installer de façon provisoire et procéder à l'installation du nouveau rayonnage en début d'année universitaire. Il était devenu impossible de rester dans les anciens locaux parce que les préparatifs du déménagement étaient trop avancés et que la Faculté de Musique exerçait des pressions assez fortes pour que nous soyons installés pour la rentrée universitaire en même temps qu'eux.

La deuxième contrainte est venue plus tardivement. Le système de détection a déclenché des ondes parasites dans un important studio d'enregistrement du secteur électroacoustique. Il a fallu procéder à des études de coût en vue d'une modification de l'entrée de la bibliothèque. Comme les coûts se révélaient exorbitants, qu'il était impossible de déplacer le système et que la Faculté exigeait un rendement impeccable de la qualité sonore, il a fallu enlever totalement le système de détection. Là s'arrête le progrès. Il nous reste plus qu'à espérer l'invention d'un autre genre de système de détection mécanique.

Pour en revenir aux caractéristiques physiques de la bibliothèque, elle occupe un total de 502 mètres carrés, ce qui est plus du double de la superficie précédente. La bibliothèque comprend une grande salle de lecture, de petites salles dont les fonctions varient: entreposage de documents ou de matériel, bureaux pour le personnel et salle d'écoute. En fait, elle peut loger une centaine de personnes. A l'origine, on avait prévu deux salles pour les travaux de groupe mais graduellement, on a transformé l'une d'entre elles pour la collection Villeneuve et une autre comme lieu d'entreposage pour la collection de disques 78 tours qui n'est pas encore inventoriée.

Il nous manque maintenant une salle de visionnement de documents visuels et audio-visuels.

On constate que même si le nombre d'appareils de la salle d'écoute a doublé (tourne-disques, magnétophones et cassetophone), il sera sans doute nécessaire de revoir l'aménagement de la salle d'écoute en terme d'isoloirs et d'appareils d'écoute dès l'automne prochain quand la collection de disques sera complètement mise à rayons ouverts et suscitera, nous le croyons, plus d'intérêts pour l'écoute. Les autres documents sonores et ceux mis en réserve pour les professeurs resteront disponibles sur demande au comptoir du prêt. La collection de documents sonores à rayons fermés sera restreinte et ne comprendra plus d'ici quelque temps les rubans qui doubleraient la collection de disques. La bibliothèque prévoit obtenir les fonds nécessaires cette année pour acheter deux lecteurs de disques numériques.

L'organisation de la documentation imprimée est simple: les livres et les partitions sont rangées en accès libre suivant le système de classification de la bibliothèque du Congrès. C'est le Service central de catalogage qui fait le traitement de la documentation imprimée suivant les principes adaptés au rés des bibliothèques. Au début des années 1980, le service de catalogage a entrepris un long projet de conversion pour intégrer l'ensemble des partitions dans la base de données reliées à UTLAS. On comprend l'avantage de la bibliothèque de Musique à participer à un tel projet. Nous prévoyons avoir terminé au printemps prochain lors de la fermeture des fichiers alphabétiques traditionnels qui est devenue une priorité du Service des bibliothèques. La consultation du catalogue de la bibliothèque se fera par l'intermédiaire du catalogue collectif sur microfiches. L'installation de terminaux donnant un accès direct à la base de données est encore trop coûteuse. La documentation visuelle et audio-visuelle est rangée dans des classeurs et est prêtée pour les cours de la Faculté. Elle est cataloguée partiellement et apparaît dans le catalogue collectif sur microfiches. Les microformes sont rangées en ordre alphabétique et apparaissent dans le catalogue collectif sur microfiches. La collection des périodiques est rangée par ordre alphabétique de titres et est accessible par la liste imprimée

des périodiques de la bibliothèque de Musique et aussi par le catalogue collectif sur microfiches.

Il reste la documentation sonore qui normalement devrait être traitée selon les règles de catalogage en vigueur pour un traitement complet de cette documentation. Cependant, une partie d'entre elle fait déjà l'objet d'un catalogage-maison, c'est-à-dire restreint au niveau des accès secondaires. Le rangement se fait suivant un classement strictement numérique qui était satisfaisant en rayons fermés. Nous croyons que les usagers pourront se débrouiller tout aussi facilement pour choisir les disques qui les intéressent. Le Service de catalogage n'a jamais été en mesure d'offrir le traitement de toute la documentation imprimée et sonore d'autant plus que la bibliothèque a obtenu depuis 5-6 ans des budgets d'achat de la documentation intéressants et des budgets supplémentaires considérables pour combler des vides importants en musique contemporaine, en partitions pour les instruments spécifiques, en collections de nature musicologique ou en oeuvres complètes.

L'examen des statistiques parues dans les Ressources musicales des bibliothèques canadiennes et celles de mai 1986 donnaient un aperçu de l'acroissement de la documentation de la bibliothèque de musique:

	1980	1986
Livres	5 000	8 986
Périodiques	355 titres dont 276 courants	417 titres dont 154 abonnements N.B.: Il y a eu en 1982 une poli- tique très vigou- reuse d'annula- tions d'abonne- ments au Service des bibliothèques.
Partitions	4 800	14 519
Musique en feuil- le (Collection Villeneuve)	3 000	Ceci ne comprend pas tous les autres documents imprimés de cette collection

Matériels d'orchestre	20	150
Autres documents imprimés: programmes et brochures	42 pieds	---
Microfiches		4 500
Diapositives		3 000
Enregistrements:		
Disques	8 200	8 286 4 101 bandes audio (doubles de disques)
Disques 78 tours		collection non inventoriée
Cassettes		148
("9600 bandes magnetiques" -- Ces données sont erronées: 9 600 serait le total des enregistrements sonores de l'époque.)		

Sous la direction d'un chef de bibliothèque (cadre), la bibliothèque comprend le personnel suivant: un bibliothécaire spécialement affecté à la référence et au développement des collections, 2 techniciens et 2 commis. De septembre à mai, la bibliothèque ouvre le soir et le samedi. Pour ce faire, elle emploie deux commis à temps partiel pour répondre aux demandes d'emprunt des usagers.

On notera que la bibliothèque reste ouverte pour la consultation à tous les usagers de la communauté universitaire et à toute personne de l'extérieur qui veulent emprunter selon les règlements en vigueur de la bibliothèque. Peuvent être empruntés les livres, les partitions et les périodiques cependant la bibliothèque ne prête pas les éditions d'oeuvres complètes, les enregistrements sonores, les microformes, les documents visuels et audio-visuels sauf pour les besoins pédagogiques du corps professoral. La bibliothèque ne donne pas de service de repérage automatisé étant donné la faible demande dans ce domaine. Cependant, ce service est offert à la bibliothèque EPC par exemple.

Avant de terminer cet aperçu de la bibliothèque de Musique, il ne faudrait passer sous silence le fonds Villeneuve. Il existe en fait deux fonds Villeneuve à l'Université de Montréal, l'un se trouvant à la bibliothèque d'Éducation, de Psychologie et de Communication et l'autre à la bibliothèque de Musique. Les deux sont complètement différents de fait la nature des sujets traités, soit l'éducation et la musique.

Le fonds Villeneuve de la bibliothèque de Musique comprend 30 titres (incomplets) de périodiques, 624 monographies (livres, librettos, recueils de cantiques et de chansons), 5838 partitions manuscrites et imprimées dont près du tiers sont regroupées en spicilèges de 3 manuscrits. Pour la première fois, cette année, une professeure de la Faculté de Musique a apporté sa collaboration pour l'évaluation de cette collection. Nous avons maintenant un inventaire assez détaillé de la collection de périodiques, de monographies, de recueils de musique sacrée, de recueils de cantiques, de recueils de chansons, de recueils didactiques, de librettos. Mme Lefebvre a aussi fait un inventaire rapide des partitions manuscrites (en feuilles) et une liste des spicilèges contenant des partitions manuscrites.

Elle a rapidement compté le nombre de partitions imprimée soit 3500 dont 1800 seraient canadiennes. Elle a aussi dressé la liste de spicilèges contenant des partitions imprimées. Deux de ces spicilèges ont attiré son attention soit ceux de Nazaire Levasseur, un critique musical: l'un porte sur la musique vocale canadienne et l'autre sur la musique instrumentale canadienne. Comme on peut le constater, l'inventaire détaillé de ce fonds est loin d'être complet. Nous espérons obtenir depuis quelques années un catalogage de partitions imprimées qui correspondrait à la partie importante de cette collection mais nous l'attendons toujours.

Pour conclure, nous serons prêts à recevoir les chercheurs à partir de l'automne 1986 pour la consultation et la recherche dans ce fonds. Étant donné la rareté de ces documents et de l'accessibilité assez difficile de ce fonds, les chercheurs devront prendre rendez-vous pour consulter cette collection avec le chef de la bibliothèque de Musique.